

# ceread

PARTNERS



## RAPPORT ESG 2018 / 2019



L'année 2019 aura été marquée par un évènement fort dans la vie de Cerea Partners : sa prise d'indépendance vis-à-vis de son précédent actionnaire. **Cette opération, soutenue à l'unanimité par nos investisseurs, permet à Cerea Partners de renforcer significativement sa gouvernance puisque les 9 membres les plus seniors de la société de gestion détiennent désormais près de 90% du capital.** Cette opération a été notamment permise grâce au soutien de deux compagnies d'assurance, souscripteurs de longue date des fonds Cerea Partners, qui nous ont témoigné leur confiance en devenant investisseurs minoritaires de la société de gestion.



2019 a aussi été l'occasion pour Cerea Partners de s'engager davantage dans la lutte contre le changement climatique en rejoignant **l'Initiative Climat International** et en s'engageant ainsi, sur le long-terme, à contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de son portefeuille.

Une première étape de cet engagement fut de former l'ensemble des équipes, et notamment les équipes d'investissement, aux enjeux climatiques avec la collaboration d'un cabinet de conseil en stratégie climatique. L'enjeu est **d'identifier les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques** dans l'analyse des dossiers d'investissement, et d'accompagner plus efficacement les participations pour les aider à répondre à ces enjeux.

Cerea Partners est aussi allé plus loin dans la formalisation de sa démarche ESG en **mettant au point un outil de Notation des Risques ESG commun à l'ensemble des stratégies** : Capital-Transmission, Mezzanine et Dette Senior. Cet outil est pour l'instant en phase de test et sera définitivement validé en début d'année prochaine.

Cerea Partners a également **poursuivi la sensibilisation de ses dirigeants aux enjeux ESG en organisant deux petits-déjeuners thématiques en 2019** : le premier sur la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous), et le second sur les enjeux de la cartographie des risques et de la gestion de crise.

Enfin, 91% des participations de Cerea Partners (dont 100% des participations de Cerea Capital et 100% de participations de Cerea Mezzanine) ont répondu cette année à notre questionnaire ESG. Ce taux de participation significatif témoigne de l'intérêt croissant de nos participations pour les thématiques ESG.

Bonne lecture !

**Michel Chabanel, Président**

# Sommaire

---

## **4 Présentation de Cerea Partners et de son activité**

4 Les métiers de Cerea Partners

## **5 Focus sur la Gouvernance de Cerea Partners**

5 Reprise de la Société de Gestion par ses équipes

---

## **6 L'engagement ESG de Cerea Partners**

6 Démarche ESG au sein de la société de gestion

9 Faits Marquants depuis 2010

10 Cerea Partners s'engage dans la lutte contre le changement climatique en rejoignant l'Initiative Climat International

12 Focus sur les actions 2018 / 2019

## **15 Un engagement fort aux côtés des Banques Alimentaires**

15 Le réseau et les missions des Banques Alimentaires

16 Focus sur la Collecte Nationale 2019

---

## **17 Démarche ESG en tant qu'investisseur**

18 Démarche ESG au sein des sociétés en portefeuille

## **19 Reporting ESG sur les sociétés du portefeuille**

19 Périmètre et méthodologie

19 Données économiques

20 Focus sur Carambar & Co

22 Focus sur La Compagnie Des Desserts

24 Focus sur Labeyrie Fine Foods

26 Données qualitatives du portefeuille

# Présentation de Cerea Partners et de son activité

Créée en 2004, la société de capital investissement Cerea Partners gère des fonds d'investissement dédiés aux PME et ETI appartenant aux secteurs agroalimentaire, agro-industriel ou présentes sur la chaîne de valeur de ces secteurs, comme par exemple la distribution, la restauration, l'équipement, l'emballage ou encore la logistique.

Depuis sa création, Cerea Partners a collecté 1,4 milliards d'euros de capitaux (essentiellement auprès d'investisseurs institutionnels) et a déjà investi dans 130 opérations.

Aujourd'hui, Cerea Partners se positionne comme l'acteur de référence pour accompagner ces entreprises dans leurs projets de croissance organique - tels que les développements industriels, produits et géographiques - ou d'accélération de leur croissance externe. Cerea Partners intervient via trois typologies de fonds et deux équipes dédiées en capital transmission ou en financement de type mezzanine, unitranche et dette senior.

## LES MÉTIERS DE CEREAL PARTNERS

### Equipe Private Equity

### Equipe Private Debt

Capital Transmission	Dette Mezzanine	Dette Senior
<p>2 Fonds Cerea Capital</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Opérations en majoritaire ou co-majoritaire de capital-transmission, succession, reprise, diversification patrimoniale, secondaires, spin-off, PtoP</li> <li>✓ Investissements de 10 à 50 M€</li> <li>✓ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 200 M€</li> <li>✓ France et Europe de l'Ouest</li> </ul>	<p>3 Fonds Cerea Mezzanine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Financements de développement d'entreprise, de croissance externe, de capital-transmission, de renforcement des fonds propres</li> <li>✓ Investissements de 4 à 70 M€</li> <li>✓ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 300 M€</li> <li>✓ France et Europe de l'Ouest</li> </ul>	<p>2 Fonds Cerea Dette</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Financements de capital transmission, de capital développement, des besoins généraux ou d'investissement de l'entreprise</li> <li>✓ Investissements de 5 à 70 M€</li> <li>✓ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 500 M€</li> <li>✓ France et Europe de l'Ouest</li> </ul>

# Focus sur la Gouvernance de Cerea Partners

## REPRISE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION PAR SES ÉQUIPES

Depuis son lancement par Unigrains en 2004, Cerea Partners a connu un succès incontestable et un fort développement. Cerea Partners est aujourd'hui une plateforme multi stratégies avec une marque reconnue, et une société de gestion autonome, qui fonctionne de façon indépendante.

Le développement de Cerea Partners et la stratégie d'Unigrains ont il y a quelques mois conduit Unigrains, en accord avec la Direction Générale de Cerea Partners, à engager une réflexion sur le devenir de Cerea Partners au sein du Groupe Unigrains, avec pour objectif de favoriser les développements futurs de Cerea Partners et d'Unigrains tout en conservant des liens durables entre les deux.

A l'issue de cette réflexion, un accord a été signé avec Unigrains prévoyant que l'équipe senior de Cerea Partners reprenne la société de gestion, accompagnée de deux investisseurs institutionnels, souscripteurs de longue date des fonds Cerea Partners.

Ainsi, **Cerea Partners a officiellement pris son indépendance en octobre 2019**. L'équipe senior de Cerea Partners (composée de 9 personnes) détient désormais près de **90% des parts de la société de gestion**. Cette opération a été **approuvée à l'unanimité par les souscripteurs** des Fonds Cerea Capital II, Cerea Mezzanine III, Cerea Dette et Cerea Dette II.

**Cette opération a également permis à Cerea Partners de renforcer sa gouvernance, puisque 9 membres de l'équipe sont désormais intéressés au capital.**

**Par ailleurs, l'ensemble des salariés de Cerea Partners (sous réserve d'ancienneté) sont associés au développement et à la création de valeur de Cerea Partners** grâce au dispositif d'intéressement des fonds.

Cerea Partners s'est ainsi doté d'un **Comité de Direction** (inchangé, celui-ci se compose de Valérie Rogard, Secrétaire Générale, Michel Chabanel, Président, Gilles Sicard, Directeur Général Délégué - Private Equity et Fabrice Vidal, Directeur Général Délégué - Private Debt), d'un **Comité Stratégique, d'un Comité d'Associés, d'un Comité de Surveillance** (composé de représentants des actionnaires et de membres indépendants), et enfin d'un **Comité de Rémunération**.

Les liens étroits avec Unigrains perdureront. Outre les synergies liées à nos activités, Unigrains restera un partenaire financier important en investissant dans la prochaine génération de fonds gérés par Cerea Partners.

# L'engagement ESG de Cerea Partners

La signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe de Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement, afin d'agir en investisseur et partenaire responsable.

## DÉMARCHE ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

### CHARTRE ESG DE CERIA PARTNERS

En septembre 2014, afin de donner un cadre à une démarche engagée de longue date, Cerea Partners a formalisé sa Charte ESG. Cette charte prend en compte les spécificités du secteur d'investissement des fonds gérés par Cerea Partners, l'agroalimentaire et ses secteurs connexes, et en particulier l'importance de la supply chain qui constitue un enjeu fondamental pour le développement et la pérennité des sociétés de ce secteur.



## GOVERNANCE ET ENGAGEMENTS ESG

L'activité de Cerea Partners est soumise à des obligations réglementaires : la société est agréée depuis 2004 par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en qualité de société de gestion de portefeuille pour compte de tiers et a obtenu l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Managers) en 2013.

Cerea Partners s'attache à exercer son métier avec professionnalisme et a mis en place une organisation et des règles de gouvernance strictes. La gouvernance de Cerea Partners est assurée par un Comité de Direction et divers organes associés (Comité de Surveillance, Comités d'Associés, Comité de Rémunération, ...), ainsi que par des comités spécifiques à chaque activité (exemple pour l'activité Private Debt : Comité d'Investissement, Comité Consultatif, Comité de Valorisation, ...).

Au-delà de ses obligations réglementaires, Cerea Partners est un acteur impliqué dans les instances professionnelles du capital investissement avec une volonté forte de promouvoir le Développement Durable dans le capital investissement.



En signant les **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)** en 2010, Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.



Cerea Partners est membre de **France Invest** (ex AFIC - Association Française des Investisseurs pour la Croissance).

Michel Chabanel, Président de la société de gestion, a été administrateur de France Invest (ex AFIC) et a exercé entre 2014 et 2016, les fonctions de Président de France Invest.



Début 2019, Cerea Partners a renforcé son engagement dans lutte contre le changement climatique en devenant signataire de **l'Initiative Climat International**. Cette initiative est le premier engagement collectif du capital- investissement en faveur de la gestion responsable et transparente des émissions de gaz à effet de serre des sociétés dont elles sont actionnaires.



Depuis 2014, Cerea Partners est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du **Global Compact des Nations Unies** et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Avant même d'engager le dialogue avec les sociétés en portefeuille sur ces questions, Cerea Partners a souhaité intégrer de façon opérationnelle une démarche sur l'ESG dans le fonctionnement de la société de gestion.

## PRINCIPALES ACTIONS DE CERA PARTNERS

- La mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines adaptée à la taille de l'équipe et qui associe les salariés au développement et à la création de valeur (dispositif d'intéressement)
- Le développement des compétences des collaborateurs par la formation (formation aux métiers du capital investissement, lutte anti-blanchiment, actualités juridiques, fiscales et réglementaires..., mais aussi ESG et premiers secours)
- La formation des collaborateurs à la prise en compte des problématiques ESG dans l'exercice de leurs fonctions
- La sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux : réduction des consommations de papier, de la consommation d'eau en bouteille, de la consommation d'énergie, recyclage des déchets...



- Cerea Partners a effectué en 2012 un Bilan Carbone® au sein de la société de gestion dont les conclusions ont été partagées avec les collaborateurs. A la suite de ce diagnostic et afin d'améliorer l'empreinte carbone liée à son activité, un plan d'actions visant à mettre en place des éco gestes a été défini et présenté à l'ensemble de l'équipe.
- Depuis 2014, l'action de recyclage du papier mise en place par l'équipe a permis de sauver 129 arbres de l'abattage.
- En 2017, Cerea Partners a effectué un nouveau Bilan Carbone® pour mesurer l'état d'avancement des actions initiées à la suite de celui de 2012.
- Les émissions par ETP ont diminué de 12% entre 2012 et 2017 à périmètre comparable.



129,4 arbres sauvés de l'abattage soit 8,5 tonnes de papier depuis 2014



169 930 L d'eau économisés



8 542 L de pétrole économisés

- Séminaire de sensibilisation aux problématiques ESG organisé pour l'ensemble des collaborateurs en 2011, avec une formation spécifique animée par l'associé en charge du conseil en Développement Durable chez PwC
- Restitution des conclusions des travaux menés par PwC dans le cadre de la revue ESG du portefeuille de Cerea Partners
- Nouveau séminaire ESG organisé en 2016 avec les collaborateurs de Cerea Partners afin de fixer les objectifs et sensibiliser les nouveaux salariés
- Formation aux risques climatiques effectuée en 2019 avec la collaboration du cabinet de conseil en stratégie climatique Carbone 4



# FAITS MARQUANTS DEPUIS 2010

Cerea Partners est un acteur engagé en faveur du Développement Durable de longue date.

La signature des PRI en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe s'est engagée à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement. Depuis lors, Cerea Partners a initié des actions concrètes au sein de la société de gestion et de ses activités :



<p>Signature des Principes pour l'investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)</p> 	<p>Séminaire de sensibilisation des collaborateurs aux problématiques ESG</p>	<p>Réalisation d'un Bilan Carbone® et partage des conclusions avec les collaborateurs</p>	<p>Lauréat du Prix développement durable de Private Equity Magazine</p>	<p>Revue ESG des nouvelles participations avec l'assistance de PwC</p>	<p>Poursuite de la sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes</p>	<p>Séminaire ESG pour les collaborateurs de Cerea Partners</p>	<p>Réalisation d'un Bilan Carbone®</p>	<p>Résultats du Bilan Carbone® 2017: les émissions de CO2e par ETP ont diminué de 12 % entre 2012 et 2017 à périmètre comparable</p>	<p>Cerea Partners s'engage dans lutte contre le changement climatique et devient signataire de l'Initiative Climat International</p>
<p>Signature des Principes pour l'investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)</p>	<p>Revue ESG des sociétés du portefeuille avec l'assistance de PwC</p> 	<p>Entrée au Comité de Pilotage de la Commission ESG de France Invest (ex AFIC)</p> 	<p>Signature de la Charte ESG et formalisation d'un reporting ESG au niveau du portefeuille</p>	<p>Signature d'un partenariat avec les Banques Alimentaires et sensibilisation des participations</p>	<p>Prise en compte de l'impact environnemental et du bien-être des collaborateurs à l'occasion du déménagement de la société</p>	<p>100 % des collaborateurs de Cerea Partners ont suivi une formation</p>	<p>Membre de la commission ESG de France Invest et co-rédacteur de l'ouvrage sur les pratiques ESG dans les sociétés de capital investissement</p>	<p>Année record pour la collecte des Banques Alimentaires : 146 cartons de denrées collectés</p>	<p>Organisation de dons de sang / plasma avec l'EFS</p>
		<p>Une des premières sociétés de gestion françaises à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et sensibilisation des participations</p> 	<p>Collecte et consolidation des données ESG des sociétés du portefeuille et rédaction du rapport extra-financier</p> 	<p>Désignation d'une personne en charge des sujets ESG</p>	<p>Visite avec les investisseurs d'une usine sur les aspects ESG</p> 	<p>Séminaire chez France Invest avec CookUp Solutions</p> 	<p>5 800 bouteilles d'eau économisées dans le cadre de la politique de réduction des déchets de Cerea Partners</p> 	<p>Mise en place et test de l'outil de Notation des Risques ESG</p>	<p>Formation des équipes aux enjeux climatiques</p>
									

## CEREA PARTNERS S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET REJOINT L'INITIATIVE CLIMAT INTERNATIONAL



Cerea Partners, l'investisseur-partenaire des entreprises de l'Agrobusiness, s'est en début d'année engagé dans la lutte contre le changement climatique en devenant signataire de l'Initiative Climat International. Cette initiative est le premier engagement collectif du capital-investissement français en faveur de la gestion responsable et transparente des émissions de gaz à effet de serre des participations.

En rejoignant cette initiative, Cerea Partners s'engage aux côtés de quelques autres acteurs du capital investissement dans une **démarche de long-terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de son portefeuille.**

L'agrobusiness étant au cœur de son activité d'investissement, Cerea Partners a toujours été attentif et vigilant à l'impact sur l'environnement des entreprises qu'il accompagne. Indirectement, Cerea Partners participe à la santé et au bien-être de la population, c'est pourquoi la qualité, la sécurité alimentaire, le respect du consommateur final et l'impact sur l'environnement ont toujours fait partie de ses critères d'investissement.

L'Initiative Climat International (précédemment Initiative Climat 2020) a été créé à l'issue d'une réflexion autour de la nécessité de créer une démarche qui réponde aux spécificités du secteur du capital-investissement en France et dans le monde. Les acteurs du capital-investissement signataires de l'Initiative Climat International s'engagent à contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés et de poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 degrés. En tant qu'acteurs majeurs de la croissance en France, ils souhaitent, à travers cette initiative, être moteur dans la construction d'entreprises respectueuses des hommes et de leur environnement.

L'objectif de l'Initiative Climat International est d'évaluer et limiter l'exposition des entreprises aux risques du changement climatique, et d'apporter une contribution effective à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition énergétique et bas carbone.

En tant que signataire de l'Initiative Climat International, Cerea Partners s'engage à :

- I. Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises.
- II. Se mobiliser pour contribuer, à son niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.
- III. Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de son portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

## MANIFESTE DE L'INITIATIVE CLIMAT INTERNATIONAL

### DES ENGAGEMENTS PUBLICS, CONCRETS ET MESURABLES

Les signataires de l'IC20 s'engagent ainsi à :

- 1. Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises**
  - S'engager publiquement via la signature de l'IC20
  - Diffuser l'initiative auprès des acteurs du Capital Investissement
- 2. Se mobiliser pour contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés**
  - Prendre en compte les enjeux climatiques sur l'ensemble de la période d'investissement
- 3. Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance**
  - Réaliser une mesure progressive de l'empreinte carbone du portefeuille pour les sociétés pour lesquelles cet enjeu est matériel
  - Définir, avec le management de ces sociétés, un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique

Plus précisément, la démarche méthodologique de l' « Initiative Climat 2020 » s'articule en 3 temps :

- En phase d'investissement : évaluation de l'enjeu carbone dans le développement futur de l'entreprise.
- Pendant la phase de détention : Sensibilisation des équipes de management aux enjeux climatiques, analyse de la matérialité des impacts carbone de l'entreprise. En fonction des enjeux, calcul approfondi et définition, avec le management de ces sociétés, d'un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.
- Lors de la cession : valorisation des progrès significatifs réalisés.

Les signataires souhaitent partager cette méthodologie et ces engagements avec tous les acteurs de leur secteur désirant s'impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

L'IC20 - « Initiative Climat 2020 » s'inscrit pleinement dans les engagements pris par la place financière de Paris, co-signés par France Invest. Les signataires souhaitent y apporter cette contribution pragmatique et opérationnelle, afin de permettre à la classe d'actif du Capital Investissement, acteur majeur de la croissance en France, d'être moteur dans la construction d'un monde respectueux des enjeux climatiques.

Céréa Partenaire s'engage ainsi dans la lutte contre le changement climatique en contribuant à l'initiative Climat 2020 par :

- Le soutien et la promotion de l'initiative Climat 2020 auprès des sociétés du Capital Investissement auxquelles il confie des fonds
- Le déploiement de la démarche méthodologique de l'initiative Climat 2020 auprès des sociétés de son portefeuille

Signature :   
Mickaël CHARBONNEAU

## FOCUS SUR LES ACTIONS 2018 / 2019

### ORGANISATION DE PETITS-DÉJEUNERS « DIRIGEANTS »

Cerea Partners organise régulièrement des réunions / tables rondes auxquelles la société de gestion convie les dirigeants de ses participations ou de son réseau.

L'objectif de ces petits-déjeuners est de **sensibiliser les dirigeants à certains thèmes, notamment ESG**, et de leur permettre d'échanger entre eux et de partager leurs bonnes pratiques.

En 2019, deux petits déjeuners dirigeants ont été organisés:

- En juin 2019, Cerea Partners a réuni les dirigeants pour une réunion d'information sur **la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous)**, avec la collaboration du cabinet d'avocats Grall & Associés ;
- En novembre 2019, Cerea Partners a réuni les dirigeants autour du thème « **Cartographie des risques et gestion de crise : quels enjeux ?** », avec la participation de Praeventia, filiale du Groupe Filhet-Allard dédiée à la gestion des risques, et de Palomar, société de conseil en communication de crise.



### RÉÉCRITURE DE LA CLAUSE ESG « TYPE » POUR PRENDRE EN COMPTE L'ENGAGEMENT INITIATIVE CLIMAT INTERNATIONAL

Dans le cadre de sa charte ESG signée en 2014, Cerea Partners insère déjà depuis de nombreuses années des clauses relatives aux sujets ESG dans les Pactes d'actionnaires.

En 2019, Cerea Partners a réécrit sa clause ESG « type » à intégrer dans les pactes d'actionnaires (en fonction du statut d'investisseur) de manière à intégrer les nouveaux engagements pris avec la signature de l'Initiative Climat International.

## FORMATION DES EQUIPES DE CEREAPARTNERS AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Dans le cadre de la signature de l'Initiative Climat International, Cerea Partners a décidé de **former l'ensemble de ses équipes, et en particulier les équipes d'investissement, aux enjeux climatiques.**

La formation, **dispensée sur deux demies journées par le cabinet de conseil en stratégie climatique Carbone 4**, traite d'une part, de l'impact des investissements sur le climat, et d'autre part, de l'impact du climat sur les investissements.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser l'ensemble des équipes aux enjeux climatiques, au risque de transition et au risque physique. Cela aidera également les membres des équipes d'investissement à être plus attentifs à ces risques lors de l'analyse d'une opportunité d'investissement et à leurs potentielles conséquences environnementales et financières. Cette formation doit également permettre aux membres des équipes d'investissement **d'accompagner plus efficacement leurs participations pour les aider à répondre aux enjeux climatiques.**



## ORGANISATION DE DONNS DU SANG AVEC L'EFS

Depuis 2019, Cerea Partners propose régulièrement (tous les 3 mois environ) aux employés de donner leur sang ou leur plasma.

Ainsi, **4 collectes ont été organisées depuis le début de l'année avec l'EFS**: en janvier, en avril, en juin, et en octobre.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

**10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.**

## MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE NOTATION DES RISQUES ESG

Cerea Partners a mis en place un **outil de Notation des Risques ESG commun à toutes les stratégies: Capital-Transmission, Mezzanine, et Dette Senior**. Cet outil devra être utilisé pour tous les projets d'investissements et **présenté en Comité d'Investissement**. L'objectif de cet outil est **d'identifier les zones de risque ESG lors de l'analyse de l'investissement**.

Cet outil repose sur (i) l'analyse du degré de maturité de la société sur les sujets ESG, au travers de questions préliminaires, et (ii) l'évaluation de certains thèmes clefs que sont l'Environnement, le Social, la Gouvernance, la Gestion de crise et la Supply chain. Enfin, il est demandé à l'investisseur d'identifier les 3 principaux risques ESG de la société et leur degré de couverture.

Rating ESG sur		Date :		Notes de temps à venir à prendre en compte	
L'entreprise		L'activité		L'impact	
Thème	Qualité des données	Indicateurs	Commentaires / Points de vigilance / Points de force	Impact ESG	Impact ESG
1	Excellente	100%	Au sein d'un cadre d'audit indépendant externe, les données ESG sont vérifiées et certifiées.	1,0	1,0
2	Bonne	80%	Au sein d'un cadre d'audit indépendant externe, les données ESG sont vérifiées et certifiées.	1,5	1,5
3	Moyenne	60%	Au sein d'un cadre d'audit indépendant externe, les données ESG sont vérifiées et certifiées.	2,0	2,0
4	Mauvaise	40%	Au sein d'un cadre d'audit indépendant externe, les données ESG sont vérifiées et certifiées.	2,5	2,5
5	Très mauvaise	20%	Au sein d'un cadre d'audit indépendant externe, les données ESG sont vérifiées et certifiées.	3,0	3,0
Moyenne				1,8	1,8

Une première version de l'outil de Notation des Risques ESG a été présenté aux équipes d'investissement au mois d'octobre, et une **phase de test a été instaurée jusqu'en décembre 2019**, afin de permettre aux équipes d'investissement de faire part de leurs impressions et commentaires. L'outil sera finalisé à l'issue de cette phase de test.

L'investissement peut-être exclu :

- Si le secteur ou les pratiques de l'entreprise font partie de la liste d'exclusion de Cerea Partners,
- Si le risque ESG est trop élevé (i.e. si la note ESG est trop faible).

Si la note ESG n'est pas assez bonne, ou si l'activité de l'entreprise rentre dans la liste des « secteurs à surveiller et thèmes sensibles » définie par Cerea Partners, alors le dossier fera l'objet d'une analyse / surveillance renforcée.

# Un engagement fort aux côtés des Banques Alimentaires

Cerea Partners, qui soutient l'action des Banques Alimentaires depuis 2015, a renouvelé son partenariat en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

## LE RÉSEAU ET LES MISSIONS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Association autonome, apolitique, non confessionnelle, la Fédération Française des Banques Alimentaires fonde son action sur le partage, le don, la gratuité et le bénévolat, et mène depuis bientôt 35 ans un important travail pour redonner une seconde vie aux produits consommables non commercialisables en les redistribuant à près de 2 millions de personnes en situation difficile.

Les Banques Alimentaires collectent chaque année près de 106 000 tonnes de denrées, dont plus de 60 % collectées auprès des producteurs agricoles, des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution.



## LES ACTIONS DE CEREAL PARTNERS

Dans le cadre de ce partenariat conclu avec les Banques Alimentaires, Cerea Partners mène des actions concrètes pour :

- **faire connaître et promouvoir l'action des Banques Alimentaires** : mise en ligne d'une page internet dédiée, envoi de courriers à nos partenaires, communication lors de nos Assemblées Générales ;

- **Soutenir financièrement les projets des Banques Alimentaires** : don de mobilier de bureau dans le cadre du déménagement en 2016, mécénat financier afin de contribuer notamment à l'aménagement d'une chambre froide et au lancement d'une épicerie sociale dans le Gers (2015), à l'équipement d'un atelier cuisine itinérant à Bordeaux (2016), au financement d'une épicerie sociale itinérante dans l'Aude (2017) et au démarrage de la plateforme « ClickDon » destinée à simplifier les dons pour les industriels (2018) ; et
- **Encourager le bénévolat des salariés** : visite de la Banque Alimentaire de la Marne (2015), participation à la Collecte Nationale chaque année depuis 2015.

## FOCUS SUR LA COLLECTE NATIONALE 2019

L'équipe de Cerea Partners a participé pour la 5ème année consécutive à la Collecte Nationale au profit de la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile de France.

- **Nouveau record battu en 2019 : 160 cartons de denrées alimentaires collectés.**

Grâce à la mobilisation de toute l'équipe et de quelques salariés d'Unigrains venus en renfort, Cerea Partners a pu cette année encore animer deux points de collecte.

Quatre équipes se sont relayées pendant 8 heures le 29 novembre 2019 pour faire appel à la générosité des clients de deux grandes surfaces du 17ème arrondissement et récolter des produits non périssables tels que des conserves de fruits, de légumes, de poissons, des plats cuisinés, des produits pour bébé, de la farine, de l'huile, du café, du thé...

Des centaines de flyers et de sacs ont été distribués (récupérés et à nouveau redistribués), des milliers de produits alimentaires consciencieusement mis en cartons, le tout avec enthousiasme et bonne humeur !



- **Juin 2015**  
Signature du Partenariat
- **Septembre 2015**  
Courrier de sensibilisation des entreprises du portefeuille
- **Octobre 2015**  
Visite de la Banque Alimentaire de la Marne
- **Novembre 2015**  
1ère participation à la journée de collecte des Banques Alimentaires
- **Janvier 2016**  
Don du mobilier de bureau avant déménagement
- **Novembre 2016**  
2e journée de collecte pour les Banques Alimentaires
- **Février 2017**  
Cérélia signe un partenariat avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2017 / Novembre 2018**  
3e et 4e journées de collecte avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2019**  
160 cartons de denrées alimentaires collectés lors de la 5e journée de collecte avec les Banques Alimentaires



# Démarche ESG en tant qu'investisseur

Afin d'agir en investisseur et partenaire responsable, Cerea Partners s'efforce d'intégrer l'ESG comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement et s'appuie pour ce faire sur les 3 piliers suivants :

## REVUE DE PORTEFEUILLE

# 1

Cerea Partners a procédé entre 2012 et 2014 à une revue des sociétés présentes dans le portefeuille des fonds Cerea Capital I et Cerea Mezzanine II, afin d'effectuer un premier diagnostic en matière d'ESG et d'établir une feuille de route. Ces travaux, menés avec l'appui de PwC, ont notamment consisté à identifier les « key issues ESG », collecter les données existantes en matière d'ESG, évaluer le positionnement de chaque participation au regard de ces « key issues » et définir des axes d'amélioration.

A cette occasion, les dirigeants mais aussi les cadres de niveau 2 ou 3 (responsables industriel, RH, Développement Durable...) des participations ont été mis à contribution. La profondeur de l'analyse a été adaptée en fonction du statut d'investisseur du fonds (majoritaire, minoritaire, mezzanine ou dette) et donc de son levier pour sensibiliser le management aux critères ESG .



## ANALYSE ESG LORS DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'étude des projets d'investissement, une analyse ESG est réalisée, en fonction des besoins et des dossiers, soit en interne, soit par un expert externe. La profondeur de cette analyse et les moyens mis en œuvre dépendent du statut d'investisseur (majoritaire, minoritaire, mezzanine, dette prioritaire...). Les procédures mises en place couvrent les étapes suivantes :

- Intégration dans les notes de comité des sujets ESG : pour les investissements majoritaires, réalisation de due diligence ESG ; pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, revue ESG renseignée par l'équipe sur la base des informations disponibles ;
- Insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires (en fonction du statut d'investisseur) ;
- Présentation et discussion des résultats de ces analyses ESG avec l'équipe de management de la nouvelle participation.

# 2



## PRÉSENTATION DES AVANCÉES AUX SOUSCRIPTEURS

# 3

Élément clé de la gestion des risques et de la création de valeur, Cerea Partners souhaite informer ses souscripteurs régulièrement et de façon transparente de l'avancée de ses actions :

- Intégration des sujets ESG dans les notes de synthèse présentées aux organes représentatifs des souscripteurs des fonds ;
- Etablissement d'un reporting annuel sur l'activité propre de la société de gestion et sur celle des participations.

# DÉMARCHE ESG AU SEIN DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

## ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES PARTICIPATIONS DANS LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ESG

En tant qu'investisseur responsable, il est essentiel pour Cerea Partners que les entreprises accompagnées par les fonds Cerea poursuivent leur développement à long terme, au-delà de la durée de l'investissement. La responsabilité de la société et des fonds est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur matérielle et immatérielle. A cette fin, l'équipe met en place des actions destinées à intégrer durablement les questions ESG dans les participations :

- Pour les investissements majoritaires, inscription de l'ESG comme thématique d'échange et de travail avec les participations, notamment lors des conseils de surveillance ou d'administration
- Pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, intégration de l'ESG dans les échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence
- Incitation des participations à signer le Pacte Mondial des Nations-Unies

## FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE CRITÈRES ESG DANS LA GESTION DE LA SUPPLY CHAIN

Le secteur de l'agro-alimentaire compte de nombreux acteurs sur l'ensemble d'une chaîne de valeur complexe où la transparence et le contrôle sont stratégiques pour la qualité, la sécurité et le respect du client final. En tant qu'investisseur responsable, les fonds Cerea se doivent de donner les moyens à leurs participations de mettre en œuvre les éléments de contrôle et de transparence de cette chaîne. Aussi, les fonds Cerea souhaitent que leurs participations mettent en place dans leur supply chain, des procédures de suivi et de contrôle portant sur les thématiques suivantes :

- Sécurisation des approvisionnements
- Qualité des produits et matières premières
- Traçabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur



# Reporting ESG sur les sociétés du portefeuille

## PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

Ce reporting consolidé a été réalisé à partir d'un questionnaire ESG/RSE envoyé aux sociétés du portefeuille des fonds Cerea Capital, Cerea Capital II, Cerea Mezzanine II, Cerea Mezzanine III, Cerea Dette et Cerea Dette II.

Ce questionnaire est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et peut être amené à évoluer en fonction des différentes normes et standards ESG/RSE de la profession.

Il a été élaboré avec l'assistance d'un conseil extérieur (PwC) et comprend à la fois des indicateurs quantitatifs, des questions qualitatives mais également des questions plus analytiques en lien avec la spécificité sectorielle des fonds gérés par Cerea Partners.

Ce questionnaire se compose d'indicateurs / questions qualitatifs et quantitatifs regroupés en 6 catégories :

- Démarche ESG/RSE
- Environnement
- Social
- Sociétal
- Supply Chain
- Informations complémentaires

L'analyse Supply Chain constitue une catégorie à part entière, s'agissant d'un sujet particulièrement important dans les métiers de l'agrobusiness.

Les réponses obtenues à ces questionnaires permettent de mesurer les progrès ESG/RSE réalisés au sein des sociétés du portefeuille et constituent également pour les équipes de Cerea Partners un outil de discussion avec leurs participations sur les sujets ESG/RSE.

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

Les données du reporting présentées ci-dessous ont été calculées à partir des réponses obtenues par les participations interrogées qui ont complété le questionnaire ESG/ RSE envoyé, à savoir 31 sociétés du portefeuille consolidé de Cerea Partners au 31 décembre 2018.

Au total, 91 % des sociétés interrogées ont répondu: un chiffre significatif qui reflète l'intérêt croissant des participations pour les thèmes E, S et G et leur volonté de s'améliorer.

### PÉRIMÈTRE 2018

31 questionnaires renvoyés soit :

**100 %** des sociétés du portefeuille Cerea Capital (vs 100 % en 2017)

**100 %** des sociétés du portefeuille Cerea Mezzanine (vs 92 % en 2017)

**88 %** des sociétés du portefeuille Cerea Dette (vs 89 % en 2017)

- **Description de l'activité** : Fabricant de confiserie et de chocolat
- **Localisation du siège** : Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine, Ile-de-France)
- **CA 2018** : 308 M€ (2018)
- **Effectif** : 1300 collaborateurs
- **Date d'investissement** : avril 2017 (CC II)
- **Site internet** : [www.carambarco.com](http://www.carambarco.com)

Carambar & Co a été créée en mai 2017 à l'occasion du carve-out de la société Mondelez. La société fabrique du chocolat (65 %) et des confiseries (35 %), et comprend les marques : Poulain, Carambar, La Pie Qui Chante, Krema (en France), le chocolat Terry's (en Angleterre), les bonbons Dulciora (en Espagne), ainsi que les licences : Vichy, Suchard et Malabar. Fin 2018, le groupe a ajouté à son portefeuille des marques telles que Arlequin ou la licence Treets à la suite du rapprochement avec Lamy Lutti.

A sa création en 2017, Carambar & Co s'est d'abord concentrée sur la partie opérationnelle liée à la création de la société. La société a très vite décidé de mettre l'accent sur la partie RSE en nommant un coordinateur RSE et en constituant dès fin 2017 un comité RSE. Chacun des départements et chacun des sites industriels de Carambar & Co sont représentés dans ce comité RSE. Carambar & Co a ensuite lancé un audit RSE qui a abouti à un état des lieux partagé avec les comités de direction des différentes usines et de Carambar & Co.

Cet état des lieux a permis d'établir les 4 principaux piliers de la démarche RSE de Carambar & Co, qui sont : (i) le consommateur, (ii) les employés, (iii) l'environnement et enfin (iv) le territoire.

Carambar a ensuite sélectionné 10 projets prioritaires pour l'année 2018 / 2019 issus de ces quatre piliers.

### Répondre aux attentes des consommateurs

Afin de répondre aux attentes croissantes des consommateurs en termes de transparence et de

qualité, Carambar & Co a lancé plusieurs projets dont le principal est la mise en place du programme « clean label ». Ce programme vise à supprimer toutes les substances controversées des produits d'ici 2021. Par exemple, Carambar & Co avait choisi de retirer le dioxyde de titane de ses recettes bien avant la mise en place de la réglementation. La société a également remplacé l'huile de palme par l'huile de tournesol dans sa nouvelle pâte à tartiner Poulain et va supprimer l'aspartame des pastilles Vichy au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.



Côté innovation, Carambar & Co est en train de développer une charte R&D exigeante pour les nouveaux produits lancés par le groupe.

Ces projets reflètent l'ambition de Carambar & Co de sélectionner les meilleurs ingrédients pour apporter au consommateur des produits de qualité.

Afin d'assurer une information transparente à ses consommateurs, Carambar & Co a également mis en place un module d'information sur les produits accessible sur le site internet du groupe (carambarco.com).

### Rendre les employés fiers et épanouis

Carambar & Co met tout en œuvre pour fournir à ses salariés les meilleures conditions de travail possibles. La société travaille quotidiennement à leur apporter des opportunités concrètes de mobilité, de formation et d'évolution. Preuve de son engagement, Carambar & Co a lancé fin 2018 une enquête interne de satisfaction. 67% des employés y ont participé, permettant ainsi à Carambar & Co d'obtenir le label « Happy at Work » dès sa première participation.

Le groupe a aussi pour ambition de sensibiliser ses salariés et de les impliquer dans la démarche RSE. Ainsi, 77% des employés ont déjà participé à des ateliers et brainstormings RSE, permettant ainsi de générer plus de 400 nouvelles idées pour enrichir le plan RSE.

### Réduire son empreinte environnementale

Plusieurs programmes ont été lancés afin de réduire l'empreinte environnementale de Carambar & Co.

Depuis 2019, Carambar & Co s'est rapprochée de deux autres fournisseurs pour regrouper leurs transports de marchandises et limiter le nombre de camions en circulation. Résultat attendu : près de 10 000 camions en moins par an sur les routes pour l'ensemble du pool.

Le groupe est également en train de mettre en place un plan d'actions pour réduire l'impact environnemental de ses emballages. A court terme les emballages PVC ont été supprimés et

l'ensemble des cartons seront certifiés FSC d'ici fin 2021. A moyen terme la société vise à utiliser de plus en plus de matières recyclables.

Enfin, des programmes de valorisation des déchets et de réduction de la consommation d'eau et d'énergie sont en cours de mise en place dans chacune des 6 usines de Carambar & Co.

### Accompagner le développement du territoire

Carambar & Co souhaite jouer un rôle dans le développement des territoires et avoir une empreinte socioéconomique bénéfique au niveau local. La société a ainsi choisi de relocaliser la majeure partie de sa production. 100% des sites de production de Carambar & Co sont aujourd'hui situés en France. Engagés à favoriser le progrès social et économique sur les territoires, ces sites se sont rapprochés des acteurs locaux, afin de participer activement et quotidiennement au dynamisme de leur région.

**QUELLES MARQUES ONT CHOISI DE RELOCALISER 100% DE LEUR PRODUCTION EN FRANCE ?**

Logos of brands: Carambar, Ferrero, L'Éclair, etc.

**Réponse :**

Chez Carambar & Co nous nous sommes donnés pour mission de redynamiser de belles marques de chocolat et de confiserie de notre patrimoine français. Nous avons également fait le choix de relocaliser 100% de notre production en France : un investissement majeur qui sera achevé début 2019. Carambar & Co-coricoco!

CARAMBAR & Co

- **Description de l'activité :** Production et distribution de pâtisseries surgelées et de glaces
- **Localisation du siège :** Lézignan-Corbières (Aude, Occitanie)
- **CA 2018 :** 87 M€
- **Effectif 2018 :** 650
- **Date d'investissement :** décembre 2016 (CD I)
- **Site internet :** [www.compagniedesdesserts.com](http://www.compagniedesdesserts.com)

Créée en 1983 par la famille Barral, la Compagnie Des Desserts est spécialisée dans la production et la distribution de pâtisseries surgelées et de glaces, à destination des restaurants indépendants et des chaînes de restauration.

La Compagnie Des Desserts a en 2018 formalisé pour la première fois son approche ESG.

La stratégie ESG de La Compagnie Des Desserts repose sur plusieurs piliers :

- L'implication de la Gouvernance
- Les relations au travail
- La performance économique
- La protection du consommateur
- L'Environnement
- Le développement local

Chaque pilier a fait l'objet de plusieurs actions concrètes en 2018, avec un accent particulier mis sur le développement local et les ressources humaines.

La protection du consommateur est un pilier majeur du plan ESG pour 2019.

### Recruter, former, accompagner

En 2018, un fort travail a été réalisé sur la partie « Relation au travail » car il y a un très fort déficit de main d'œuvre sur le secteur de l'agroalimentaire. La Compagnie Des Desserts a mis en place des actions avec la Mission Locale pour l'emploi des jeunes (job dating, accueil de

stagiaires, convention de partenariat). En tant qu'ambassadeur de la branche professionnelle avec l'AREA (Association Régionale des Entreprises Alimentaires), La Compagnie Des Desserts accueille des jeunes et va à la rencontre des étudiants dans les lycées professionnels. La société fait partie des forts employeurs du bassin sur lequel elle se trouve et il est primordial pour elle de former les jeunes afin de les retenir.



La Compagnie Des Desserts a mis en place un programme de transfert de compétences (formalisations de formations art de la glace, pâtisserie, pratiques commerciales) et souhaite instaurer un programme sur les managers se

trouvant à un niveau hiérarchique intermédiaire « Master Class Manager ». Le transfert de compétences existait déjà mais se faisait de manière informelle. La Compagnie Des Desserts recrute souvent des personnes n'ayant pas de formation initiale et les forme aux métiers de la production ou de la logistique. La société recrute également des personnes en reconversion issues du secteur de la restauration et les forme aux métiers commerciaux.

La Compagnie Des Desserts a également mis en place des indicateurs clés de performance et un bilan social au niveau RH. Les managers sont formés au suivi et à la bonne compréhension de ces indicateurs afin de favoriser la prise de conscience sur le terrain, au sein des équipes.

### **Protéger le consommateur et améliorer les produits**

En 2019, La Compagnie Des Desserts souhaite mettre l'accent sur le produit et la protection du consommateur. D'abord, en retravaillant la formulation de ses produits afin d'en diminuer la teneur en sucre. Ensuite, en remplaçant la matière grasse végétale (indispensable à la tenue de certaines glaces) par du beurre dans 50% des références de la gamme glacier. Enfin, en appliquant des critères « clean label » (exclusion d'additifs, de certains colorants...) pour les achats de produits de négoce. La liste d'exclusion a été définie et l'objectif pour 2019 est de basculer l'ensemble du catalogue en appliquant ces critères. Les équipes vont également être formées au clean label (une première formation a déjà eu lieu en juin 2019).

La Compagnie Des Desserts participe aussi à la Semaine du goût. En 2018, 10 collaborateurs de la société sont intervenus dans 26 classes et ont sensibilisé 332 élèves aux goûts et aux saveurs. L'objectif est de sensibiliser 500 enfants en 2019.



### **Préserver l'environnement**

Plusieurs actions sont en cours de développement afin de lutter contre le réchauffement climatique. Une étude a été lancée pour récupérer l'eau chaude utilisée pour les groupes froids afin de limiter la consommation d'énergie.

Un projet « Route » a également été instauré et vise à optimiser les livraisons. L'étude des tournées est en cours en France et un animateur livraison a été recruté dans le cadre de ce projet. Afin de circuler plus proprement, la flotte automobile espagnole est désormais composée de véhicules hybrides. Un véhicule électrique sera testé à Paris en 2019.

- **Description de l'activité** : Produits alimentaires plaisirs, entrées apéritives, cœur de repas qualitatifs, prêts à consommer.
- **Localisation du siège** : Saint-Geours de Maremne (Landes, Nouvelle-Aquitaine)
- **CA 2018** : 1 042,1M€ (juin 2018)
- **Effectif** : 4 960 collaborateurs
- **Date d'investissement** : mai 2017 (CD I)
- **Site internet** : [www.labeyrie-fine-foods.com](http://www.labeyrie-fine-foods.com)

Créé en 1946, Labeyrie est le leader européen des produits alimentaires haut de gamme, entrées apéritives et cœur de repas qualitatifs et prêts à consommer. Le groupe déploie une large gamme de produits d'alimentation plaisir autour du saumon et autres poissons, du foie gras et produits du terroir, des blinis et tartinables, des crevettes et crustacés et des bouchées apéritives.



Labeyrie Fine Foods, qui a initié sa politique RSE en 2006, a récemment donné une nouvelle impulsion à l'amélioration de sa performance durable.

L'éthique et les collaborateurs sont placés au cœur de l'organisation, et Labeyrie Fine Foods accorde également beaucoup d'importance à la réduction de son empreinte environnementale et sociétale, notamment grâce aux démarches de sourcing responsable, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou à une nouvelle dynamique lancée autour de l'éco-conception des packagings.

### Affirmer une gouvernance éthique

Dans le cadre de la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique (Loi Sapin 2), Labeyrie Fine Foods a réaffirmé ses positions en termes de gouvernance éthique. Ainsi, les membres du Comex ont signé le nouveau Code Ethique et de Bonnes Pratiques des Affaires Labeyrie Fine Foods en 2018. Ce code repose sur une tolérance Zéro en matière de corruption et de trafic d'influence, le respect des relations commerciales loyales, des données personnelles, la lutte contre la fraude, les malversations, le vol, les principes de managers et collaborateurs responsables, le respect des lois,



des droits humains et des cultures locales quel que soit le lieu de ses interventions. Le groupe a également pris la décision de généraliser à l'ensemble de ses fournisseurs, la plateforme de gestion du risque éthique SEDEX (jusqu'alors utilisée pour les approvisionnements de crevettes à destination du marché anglais).

### S'approvisionner de manière responsable

Le plan stratégique de Labeyrie Fine Foods «*Foodamour*», affiche l'ambition de devenir le *leader mondial de l'alimentaire Premium & Trendy, responsable sur son sourcing, pour les moments de partage.*

Pour servir cet objectif et atteindre son engagement d'approvisionnement responsable, Labeyrie Fine Foods s'appuie sur des standards internationaux reconnus et développe aussi ses propres démarches afin de couvrir tous les enjeux identifiés sur ses filières. Labeyrie Fine Foods privilégie toujours les programmes de gestion durable tels que la certification MSC (*Marine Stewardship Council*) pour ses matières premières issues de la pêche et les certifications ASC (*Aquaculture Stewardship Council*) ou BAP (*Best Aquaculture Practices*) pour ses crevettes d'élevage. Le groupe travaille aussi au développement de ses gammes de produits biologiques sous les labels officiels AB et Organic européen. Labeyrie Fine Foods a également depuis plusieurs années développé ses propres référentiels vérifiés par Bureau Veritas : Aquaculture Raisonnée pour le saumon d'élevage et Certiconfiance pour le foie gras et saumon d'élevage Labeyrie.



### Réduire le gaspillage alimentaire

Depuis 2018, un accent particulier est mis sur la valorisation des matières nobles inutilisées. Labeyrie Fine Foods a participé à l'Opération IAA Témoin de l'Ademe (Opération Industries AgroAlimentaires Témoin de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) sur la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire, et a obtenu une réduction du gaspillage alimentaire de plus de 22% sur l'atelier saumon grâce à la récupération de la chair résiduelle collée à l'arrête centrale, et au développement des filières de valorisation à destination de la consommation humaine.



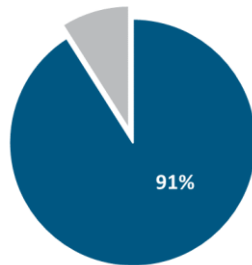
### Eco-concevoir les emballages

Afin d'optimiser ses emballages, Labeyrie Fine Foods a mis en place un plan d'actions détaillé par catégorie de produit, sur la base des 5 R (Réduire, Retirer, Recycler, Réutiliser, Réinventer). Labeyrie Fine Foods a défini une politique écoresponsable également sur ses emballages. Chaque nouvel emballage fera l'objet d'une étude d'éco-conception afin d'en réduire le poids et la taille et trouver des alternatives durables. D'autres objectifs ambitieux, tels que l'approvisionnement en carton recyclé ou l'intégration progressive de matériaux recyclés dans les emballages plastiques, ont également été fixés pour les 5 prochaines années. Il est par ailleurs entendu qu'à horizon 2025, 100% des emballages des marques du groupe seront recyclables ou réutilisables.

# DONNÉES QUALITATIVES DU PORTEFEUILLE

## GOUVERNANCE

ESG ÉVOQUÉ EN  
CONSEIL DE  
SURVEILLANCE /  
D'ADMINISTRATION

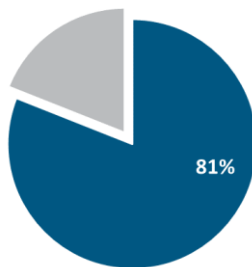


**91%** des sociétés ont évoqué au moins une fois l'ESG / RSE en conseil de surveillance ou d'administration en 2018.

**Nouvel  
indicateur**

N

PRÉSENCE DE  
FEMME(S) AU SEIN DU  
COMITÉ DE DIRECTION

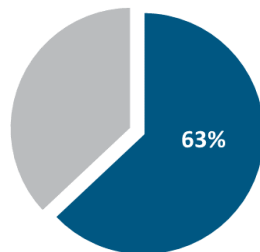


**81%** des sociétés comptent des femmes au sein de leurs comités de direction. Ceux-ci sont composés en moyenne de **23%** de femmes.

vs **81%**  
2017 / 18



PRÉSENCE  
D'ADMINISTRATEUR(S)  
INDÉPENDANT(S) AU  
SEIN DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION /  
DE SURVEILLANCE



**63%** des sociétés ont nommé des administrateurs au sein de leurs conseils d'administration / de surveillance. Ceux-ci sont composés en moyenne de **19%** d'administrateurs indépendants.

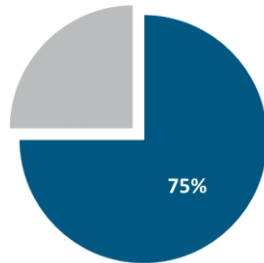
vs **59%**  
2017 / 18



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

## DÉMARCHE ESG / RSE

### FORMALISATION D'UNE POLITIQUE ESG

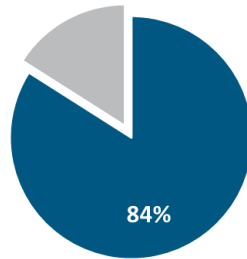


**75%** des sociétés ont formalisé une politique ESG / RSE. **67%** d'entre elles ont mis en place un système d'indicateurs adossé à cette politique.

vs **70%**  
2017 / 18



### DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ESG / RSE

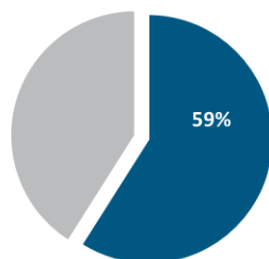


**84%** des sociétés ont nommé une personne en charge de l'ensemble des sujets ESG / RSE de la société.

vs **78%**  
2017 / 18



### SIGNATURE D'ENGAGEMENTS DANS LE DOMAINE ESG / RSE



**59%** des sociétés ont signé des engagements dans le domaine ESG / RSE

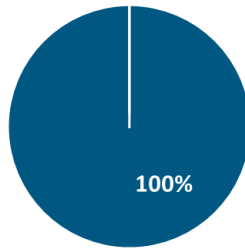
vs **67%**  
2017 / 18



*NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire*

## ENVIRONNEMENT

### DÉCHETS

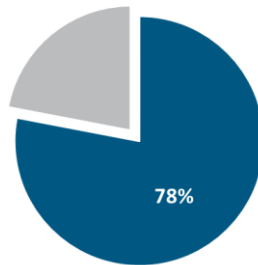


**L'ensemble** des sociétés ont mis en place un programme de tri ou d'incitation au recyclage.

vs **100%**  
2017 / 18



### ECONOMIES D'ÉNERGIE

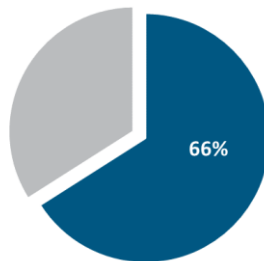


**78%** des sociétés ont changé l'éclairage de leurs bâtiments.

vs **74%**  
2017 / 18



### EAU

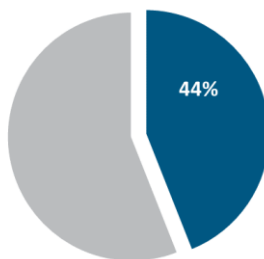


**66%** des sociétés ont mis en place des actions pour limiter leur consommation d'eau.

vs **70%**  
2017 / 18



### CARBONE

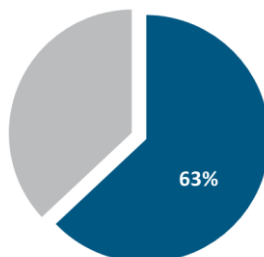


**44%** des sociétés ont mis en place des actions de réduction de leur empreinte carbone liée au transport.

vs **56%**  
2017 / 18



### CONSOMMATION DE RESSOURCES



**63%** des sociétés valorisent les matières (co-produits, ...).

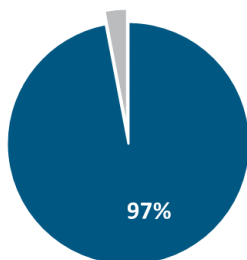
vs **63%**  
2017 / 18



*NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire*

## SOCIAL

### SANTÉ / SÉCURITÉ

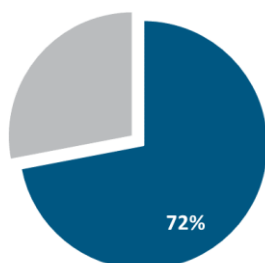


**97%** des sociétés ont mis en place un plan d'analyse des risques du poste de travail et ont formalisé un plan d'actions.

vs **96%**  
2017 / 18



### ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

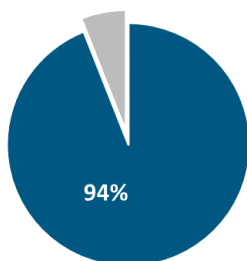


**72%** des sociétés proposent à leurs salariés d'aménager leur temps de travail.

vs **81%**  
2017 / 18



### FORMATION

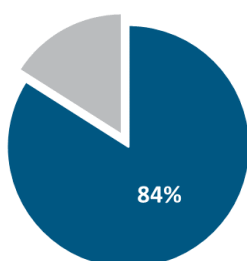


**94%** des sociétés ont mis en place un plan de formation pour leurs salariés.

vs **85%**  
2017 / 18



### INTÉRESSEMENT / ACTIONNARIAT SALARIÉ

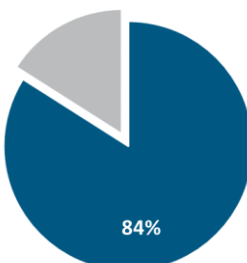


**84%** des sociétés ont mis en place un dispositif permettant le partage de la valeur au-delà des obligations légales.

vs **89%**  
2017 / 18



### DIVERSITÉ



**84%** des sociétés ont mis en place un plan égalité homme / femme.

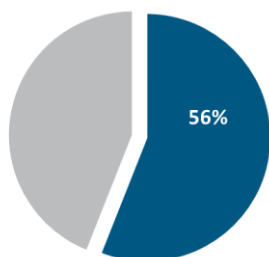
vs **85%**  
2017 / 18



*NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire*

## SOCIÉTAL

### CONDUITE DES AFFAIRES

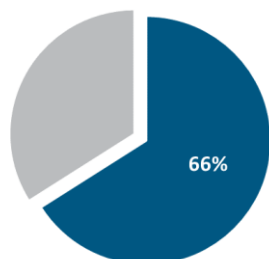


**56%** des sociétés ont signé une charte éthique.

vs **37%**  
2017 / 18



### IMPACT TERRITORIAL

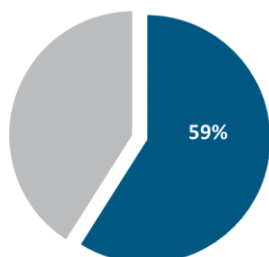


**66%** des sociétés ont des partenariats avec des associations locales.

vs **70%**  
2017 / 18



### MÉCÉNAT, DONATION

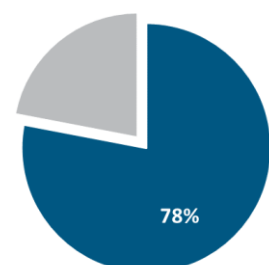


**59%** des sociétés soutiennent des projets associatifs.

vs **56%**  
2017 / 18



### RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

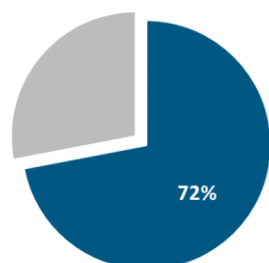


**78%** des sociétés mènent des concertations avec les parties prenantes (CE, syndicat...).

vs **85%**  
2017 / 18



### GESTION DE CRISE



**72%** des sociétés ont mis en place un dispositif formel de gestion de crise avec des exercices réguliers.

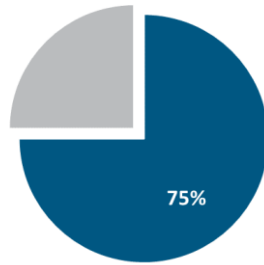
vs **63%**  
2017 / 18



*NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire*

## SUPPLY CHAIN

### ANALYSE DES RISQUES

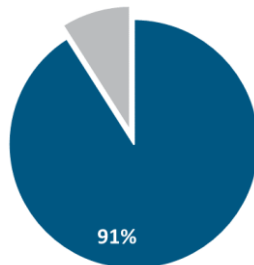


**75%** des sociétés ont réalisé une cartographie des risques liés à leur Supply Chain.

vs **67%**  
2017 / 18



### MAÎTRISE DES RISQUES AU NIVEAU DES FOURNISSEURS



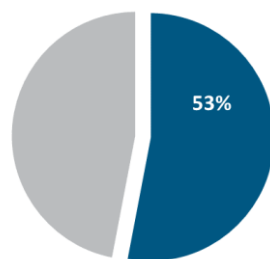
**91%** des sociétés ont mis en place des clauses contractuelles pour maîtriser leurs risques au niveau des fournisseurs.

vs **89%**  
2017 / 18



**81%** des sociétés disposent d'une base de données fournisseurs.

vs **78%**  
2017 / 18

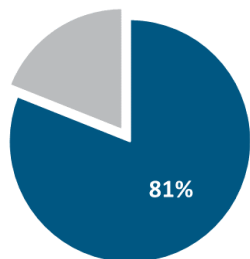


**53%** des sociétés ont formalisé des documents standards de types Politiques internes / Déclarations d'engagements.

vs **56%**  
2017 / 18



### TRAÇABILITÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ

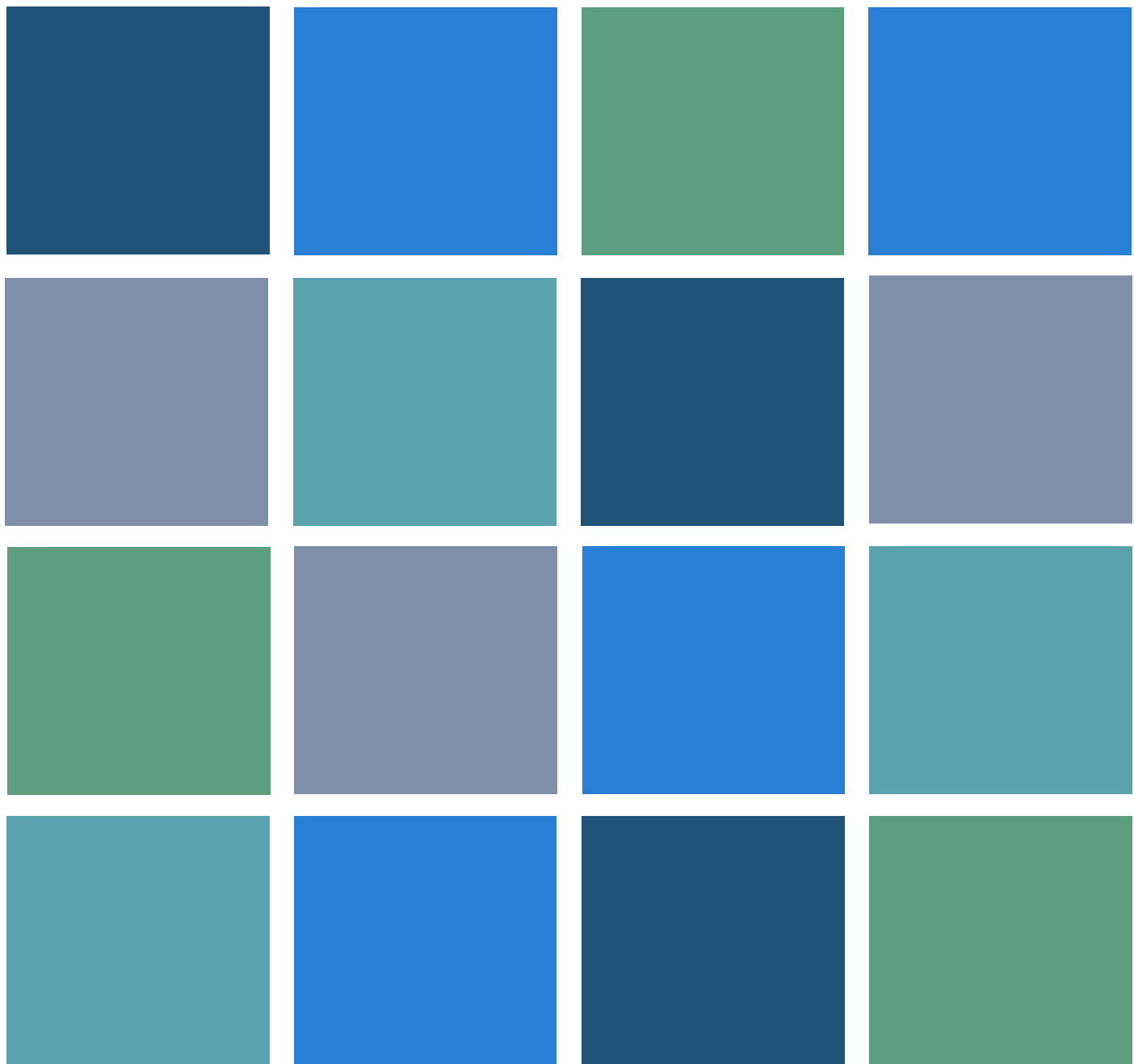


**81%** des sociétés estiment que les actions menées pour garantir la traçabilité, la sécurité et la qualité des produits sont valorisables auprès de leurs clients.

vs **78%**  
2017 / 18



*NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire*



**CEREA PARTNERS**

23 avenue de Neuilly, 75116 Paris

+ 33 (0)1 83 75 16 00

[www.cerea.com](http://www.cerea.com)